

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE PUYLOUBIER**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 7 janvier 2019**  
-----

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le 7 janvier 2019 à 20h30 sous la présidence du Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents à l'exception de Mme BIANCHINI ayant donné procuration et Mme GRANIER excusée.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

- Approuvé le rapport 2017 sur le prix et la qualité des services d'Eau et d'Assainissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence (n°1/19),
- Sollicité du Conseil départemental une participation au titre des Travaux de proximité pour l'amélioration des bâtiments communaux (n°2/19).

Vu par Nous, Maire de la Commune de PUYLOUBIER, pour être affiché à la porte de la Mairie.

PUYLOUBIER, le 8 janvier 2019

Le Maire

Frédéric GUINIERI